

Syndicat Mixte du Pays de Dinan / Association CŒUR Emeraude /
Fédération des Associations et des Usagers des bassins versants de la Rance et du Frémur (FAUR)



La Gestion Intégrée de la Zone Côtière concerne l'ensemble du littoral Rance – Côte d'Emeraude, en **Côtes d'Armor** et **Ille-et-Vilaine**. Au-delà des trois partenaires qui l'animent, la participation des acteurs locaux à cette démarche est souhaitable, mais repose uniquement sur le volontariat.

Diagnostic et propositions pour la plaisance



Le diagnostic « Etat des lieux » de la plaisance en Rance-Côte d'Emeraude a été mené entre 2012 et 2013, sur la base d'un inventaire des sites d'accueil de bateaux de plaisance et d'une enquête réalisée auprès des usagers des bassins de navigation. Les résultats de ce diagnostic permettent aujourd'hui de mieux appréhender l'activité de plaisance et ses multiples enjeux sur notre territoire.

Pour agir, il faut connaître avant tout. L'étude réalisée a donc donné lieu à la rédaction d'un rapport et d'une synthèse, téléchargeables sur le site internet du Pays de Dinan.

Les résultats doivent être compris comme une « photographie » à un instant T de la plaisance sur notre territoire. Il s'agit d'un outil permettant de comprendre les grandes orientations de l'activité et d'envisager ses différentes

formes d'évolutions, tout en mettant en avant certaines spécificités du bassin de navigation Rance - Côte d'Emeraude.

Ainsi, cas unique en Bretagne, **58 % de la flottille est composée de voiliers**. La part des bateaux à moteurs augmente toutefois régulièrement depuis quelques années.

Tous types de bateaux confondus, la flottille est composée à 70 % d'unités de moins de 8 mètres, et **un bateau sur deux est âgé de plus de 15 ans**.

En ce qui concerne **les opérations de carénage** annuelles, celles-ci sont **effectuées dans 60 % des cas par les plaisanciers eux-mêmes**.

Grâce à cette enquête, et grâce aux propositions des plaisanciers eux-mêmes, des pistes d'actions classées par

thématiques ont pu être élaborées.

Huit thématiques ont été proposées, chacune déclinées en plusieurs pistes d'actions : Respect des règles de navigation ; Franchissement du barrage de la Rance ; Stationnement ; Saturation des sites ; Accès à l'eau ; Carénage ; Envasement et balisage ; Equipements et Services.

Les pistes d'actions (cf. document de synthèse de l'enquête) serviront de base à la réalisation d'un document constituant un schéma d'organisation de l'activité de plaisance sur notre territoire.

Ce document, qui sera élaboré par une « Commission Plaisance » dédiée, ciblera les actions prioritaires à mener et établira des plans de partenariat et de mutualisation en termes d'équipement et de gestion de l'activité.

Diagnostic et propositions pour la plaisance

Cafés de la Mer

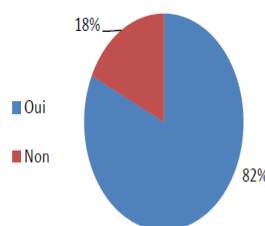
Forum Mer et Littoral

L'ensemble des documents GIZC (rapports, diaporamas, comptes rendus, lettres d'information, etc.) sont téléchargeables sur www.pays-de-dinan.org, rubrique « Mer et Littoral ».

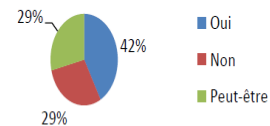


Le prix d'accès, la proximité avec leurs zones de mouillage et l'accessibilité terrestre et maritime sont les principaux critères mis en avant par les plaisanciers pour envisager l'utilisation de ce type d'installation.

Pensez-vous que l'installation d'aires de carénage publiques sur la Côte d'Emeraude ou dans le bassin maritime de la Rance soit nécessaire ?



Le cas échéant, les utiliseriez-vous ?



Le prochain Café de la Mer aura lieu à l'automne 2013 !

Diagnostic et propositions pour la plaisance

Café de la Mer

Forum Mer et Littoral

La prochaine réunion du Forum Mer et Littoral sera organisée fin 2013.

Info / contact :

Christophe SECULA
Chargé de mission GIZC
gizc@pays-de-dinan.org

Café de la Mer « Carénage et antifouling »

Un « Café de la Mer » a été organisé début Juin à Plouër-sur-Rance, sur le thème du Carénage et de l'Antifouling.

Bertrand Jaouen, ingénieur d'étude à « EcoNav » est intervenu pour introduire le sujet et faire un point général sur le carénage, les solutions alternatives, la réglementation, etc. Fabienne Faÿ, chercheuse au laboratoire de biotechnologie et chimie marine à l'Université de Bretagne Sud, a fait le point sur la composition des peintures antifouling et leurs interactions avec le milieu marin, ainsi que sur les recherches actuellement développées afin de mettre au point des peintures antifouling plus « écologiques ».

Un focus a été fait sur l'utilisation de l'aire de carénage de Saint-Cast-Le-Guildo, après une année de fonctionnement, par les agents de la capitainerie.

Quarante-cinq personnes ont pris part à ce premier débat. Les échanges ont été

riches, et les orateurs présents ont pu apporter leur expérience sur ce thème majeur.

La municipalité de Plouër a offert le verre de l'amitié à l'assistance.



Retour sur le Forum Mer et Littoral

Le premier FORUM Mer et Littoral à Saint-Cast-Le-Guildo (27.06.13) a rassemblé une cinquantaine de participants venant de Cancale à Plévenon et de tout le bassin de la Rance. Elus, associations, CCI 22, Chambre des métiers, SAGE, Agence de l'Eau, Chantiers navals, services de l'Etat 22 et 35, services départementaux et régionaux de la Mer et du Littoral ont répondu présents.

Ce FORUM a permis de rappeler l'objectif de la GIZC, à savoir envisager notre littoral comme un ensemble nécessitant une gestion concertée, dépassant les frontières administratives.

Le principe repose sur la discussion, le débat, sans stigmatiser telle ou telle activité professionnelle ou de loisirs, permettant aux uns et aux autres de mettre en commun les problématiques pour tâcher de les résoudre ensemble. Le littoral des uns n'est pas celui des autres, et un espace aussi convoité requiert une approche nouvelle et partagée.

Le FORUM a donc été l'occasion de présenter le diagnostic Plaisance en Rance – Côte d'Emeraude et de proposer à chacun de participer à la poursuite des réflexions.

La candidature de Saint-Cast Port d'Armor à la base de maintenance du futur parc éolien offshore en baie de Saint Brieuc, conduite dans le cadre de la GIZC par une commission d'une quarantaine de membres, a également été présentée.

L'objectif du FORUM est donc bien d'amorcer sur notre littoral un processus d'information et de concertation sur la base d'actions concrètes et collectives, en faveur d'un développement durable de la zone côtière.

